



HONORAIRES 2024 APPLICABLES À NOS PRESTATIONS

VENTES

TYPE DE MANDAT	HONORAIRES
Mandat de vente Simple	5% TTC du prix*
Mandat de vente exclusif / semi-exclusif	4% TTC du prix*
Mandat de Recherche simple	5% TTC du prix*

AUTRES SERVICES

Rapport d'expertise certifié C.N.E : sur devis

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

**avec un minimum de 15 000€ hors garage*

HABILITATIONS & GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7401 2016 000 011 578 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garanties Financières de 157.000 euros au titre de la gestion immobilière et 22.867 euros au titre des prestations touristiques souscrites auprès de la CEGC – 16 rue Hoche – 92919 La Défense Cedex.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.